

ECHANGES MED INFOS n° 11

l'Association ECHANGES MEDITERRANEENS pour l'eau, la forêt et le développement
informations mensuelles



Les temps forts du colloque organisé par l'association
à Aix-en-Provence sur le thème

« Relations entre gestion des eaux et gestion des territoires dans le bassin méditerranéen »



Dans le cadre des V^e Rencontres méditerranéennes, l'association « Echanges Méditerranéens pour l'eau, la forêt et le développement », a organisé deux journées de réflexion sur le thème des « relations entre gestion de l'eau et gestion des territoires dans le bassin méditerranéen ».

Cette manifestation, soutenue par l'académie de l'eau et l'AIGREF, organisée avec le concours du CEMAGREF, s'inscrivait dans la perspective du quatrième forum mondial de l'eau qui se tiendra en 2006 à Mexico et qui sera précédé les 23 et 24 mars 2005 par la tenue à Paris de la conférence euro-africaine.

La première journée a été consacrée à des exposés relatant des expériences de gestion de l'eau et des territoires, suivis de débats avec les participants.

La seconde journée, sous la forme plus habituelle des « Entretiens du GREF » a élargi le débat à des questions connexes et a donné lieu à une table ronde associant des représentants de l'Algérie, du Canada, de la France, du Maroc et de la Tunisie. Cette seconde journée était placée sous la présidence d'Albert-Louis ROUX, représentant l'académie de l'eau et qui a ouvert et clôturé les débats.

Après que Daniel ZIMMER, du Conseil Mondial de l'Eau, ait planté le décor de la problématique de l'eau et du développement mondial, huit communications ont été présentées lors de la première journée.

Elles ont porté sur deux thèmes principaux :

» *les conséquences des décisions politiques en matière de gestion de l'eau sur l'aménagement et le développement des territoires,*

A ce titre, Sébastien TREYER a rendu compte des conclusions de sa thèse sur les choix possibles du plan national de l'eau en Tunisie et les conséquences de ces choix sur le développement de la région de Sfax, en particulier en ce qui concerne une priorité à donner, ou à ne pas donner, à l'agriculture.

Jacques PLANTEY a expliqué que grâce aux équipements réalisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (et en particulier à ceux de la Société du Canal de Provence) il n'y avait plus à redouter les conséquences sur l'alimentation en eau d'une sécheresse estivale et qu'il appartenait aux responsables politiques d'en tirer les conséquences dans leurs partis de développement des territoires alors que des décisions administratives d'interdiction d'arrosage s'appliquent encore de façon systématique en ignorant la réalité de ces équipements.

Alexandre BRUN s'est interrogé sur les motivations des entrepreneurs qui s'installent dans les zones à risque d'inondation du Sud-Est de la France.

» *la gestion de la ressource en eau et le partage d'une ressource limitée, en quantité et en qualité,*

Maurice de VAULX, présentant la communication de Grigori LAZAREV, empêché au dernier moment, a rappelé combien les territoires de montagne du Maghreb sont à l'origine de la ressource en eau. L'occupation de ces territoires et leur mode de gestion de l'espace ont un effet direct sur la ressource disponible. Des solidarités doivent s'établir entre « producteurs » amont » et « utilisateurs » de l'aval.

Judith MALLET , à propos d'une grande nappe souterraine proche de Nîmes, et Derradji ZOUINI pour le bassin amont d'Annaba en Algérie, ont expliqué combien le développement local est tributaire de la ressource en eau disponible et combien l'aménagement du territoire peut contribuer à une préservation de la ressource ou à sa dégradation rapide, selon la façon dont il est conduit.

Audrey RICHARD pour le bassin de l'Orb et Olivier DELCAYROU pour la nappe de la plaine du Roussillon, ont souligné la nécessité d'associer tous les acteurs locaux aux choix d'aménagement et de partage de la ressource en eau. Ils n'ont pas caché les difficultés d'une telle démarche tenant à la multiplicité des structures intervenant dans l'aménagement ainsi qu'à la faible participation des habitants à ces débats.

Lors de la seconde journée, consacrée aux « Entretiens du GREF » proprement dits, après qu'Albert-Louis ROUX ait présenté l'Académie de l'Eau et les liens entre notre démarche et la préparation de la conférence euro-africaine de 2005, des témoignages complémentaires ont été apportés :

Jean BEDEL a rendu compte du projet qu'ils soumet à la FAO de recenser et de labelliser des modes traditionnels de développement de populations qui ont su, au cours du temps, s'organiser en fonction de ressources naturelles limitées, l'eau étant souvent ce facteur limitant.

René JAM et François JOSE-MARIA, de l'association « l'eau partagée » ont rendu compte de l'action remarquable qu'ils mènent dans la région de Cogolin et avec une région du Burkina-Faso, en milieu scolaire, pour faire connaître l'eau et l'environnement.

Gaston DAMECOUR, expert forestier canadien, a attiré l'attention sur les similitudes entre les problématiques de développement de la filière bois et le développement lié à la ressource en eau.

Abdelhak GUEMIMI, à partir de l'exemple des Doukkala au Maroc, a présenté un problème concret de partage de la ressource en eau.

La table ronde, animée par Michel DUCROCQ, a tiré les grandes lignes des enseignements de ces deux jours, avant qu'Albert-Louis ROUX conclue ces 14èmes Entretiens du GREF.

Au nom de l'association « Echanges Méditerranéens », je tiens à remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ces journées (en premier lieu l'AIGREF et le CEMAGREF), ceux qui ont présenté des témoignages et toutes les personnes qui ont participé aux travaux.

Les actes complets du colloque seront disponibles en janvier 2005.

Paul BARON

Coopération franco-marocaine



A l'occasion du lancement par le Maroc de sa politique nationale de lutte contre les inondations, un séminaire franco-marocain, réunissant près de 350 personnes, s'est tenu sur ce thème à Rabat du 4 au 5 octobre 2004. Des travaux en ateliers ont permis d'évoquer trois principaux sujets: aspects réglementaires et institutionnels ; actions de prévision, de prévention et de protection à l'échelle du bassin versant ; rôle de la protection civile et des collectivités locales dans la gestion des inondations et d'établir des recommandations sur lesquelles une coopération avec la France pourrait s'engager.

Il s'agit :

- ▶▶ cadre réglementaire : mise en cohérence de l'action des différents intervenants dans le domaine des inondations
- ▶▶ renforcement des capacités : aider à renforcer le pôle "surveillance et risques" du Ministère de l'aménagement du territoire de l'eau et de l'environnement (MATEE)
- ▶▶ mécanisme financier: mise en place des instruments financiers accompagnant la politique de lutte contre les inondations (y compris un mécanisme d'indemnisation basé sur l'assurance et la solidarité)
- ▶▶ développement de la coopération en matière de prévision des crues.
- ▶▶ renforcement de la coopération avec la France par la circulation de l'information, l'échange d'expérience et l'organisation d'un débat national sur l'eau.

Ces axes de coopération pourront être formalisés dans l'accord de coopération bi-latéral entre la France et le Maroc susceptible d'être signé prochainement (Pollutec).

Le Jeudi 14 Octobre 2004 a eu lieu à l'E.N.G.R.E.F. un

Séminaire de Recherche Eaux et Territoires

Thème 1 : la gestion intégrée de l'eau dans le cadre des bassins versants et ses implications en matière de gestion territoriale

Thème 2 : la gestion intégrée des espaces littoraux, interfaces entre milieux continentaux et milieux marins: place donnée à la question de l'eau

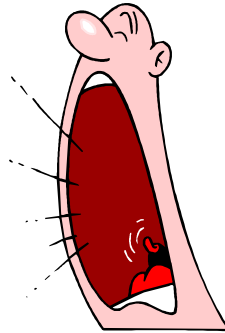
A l'instar du colloque que nous avons organisé à Aix en Provence à l'occasion de nos V° Rencontres sur les relations entre gestion des eaux et des territoires dans le bassin méditerranéen, constatons simplement que ce thème est très en vogue en ce moment !!!.....

Appel de la revue *Développement Durable et Territoires* pour le premier trimestre 2005.....

Dossier coordonné par Jean-Marc Douguet (C3ED, UMR 063 IRD-UVSQ), Olivier Petit (EREIA, Université d'Artois & C3ED, UMR 063 IRD-UVSQ) et Bertrand Zuideau (CLERSE-IFRESI-CNRS, Université de Lille1)

Dans le prolongement de la journée d'études «**Les Territoires de l'eau**», qui s'est déroulée le 26 mars 2004 à l'Université d'Artois, nous souhaitons ouvrir de nouveau, à travers la constitution de ce dossier de la revue *Développement Durable et Territoires*, l'appel à articles à destination des intervenants, mais aussi à toutes les personnes souhaitant répondre à cet appel.....

LIBRES OPINIONS



Nous avons reçu les réflexions de notre camarade Jean Gabriel Bedel à la suite de nos cinquièmes rencontres. Elles témoignent de l'intérêt qu'il porte à l'association et soulèvent quelques questions sur lesquelles il serait bon d'éclairer le bureau (ses observations sont reprises ci-dessous en caractères droits).

« J'ai adhéré, il y a un an, à « Echanges Med », avec beaucoup d'enthousiasme, persuadé d'avoir choisi un outil performant et convivial de partenariat entre le Nord et le Sud.

C'est donc avec une grande curiosité et impatience que j'attendais de pouvoir participer aux cinquièmes « journées ».

J'ai constaté un écart non négligeable entre l'idée que je me faisais de la chose et la réalité que j'ai découverte. Je me crois donc tenu à quelques réflexions sur les trois éléments qui ont composé ces « journées ».

La tournée

.... «

Elle a été organisée, sans aucun doute, de main de maître par celui qui en avait la responsabilité. J'ai cependant quelques regrets à exprimer :

.....

il me semble qu'il y avait, en se contentant de rester dans l'Hérault, matière à intéresser davantage nos interlocuteurs du Sud et à leur montrer, de façon moins superficielle, des paysages « parlants », à leur faire découvrir le monde rural et ses problèmes. Ceci aurait pu se faire dans le Lodévois ou l'Institut Agronomiques Méditerranéen (I.A.M.), notamment Pierre Campagne et son équipe d'enseignants-chercheurs, ont mené un travail de grande qualité sur les systèmes agraires. »

première question : faut-il concentrer davantage le voyage d'études sur une zone géographique plus restreinte où les questions seront approfondies et organiser un voyage plus touristique, facultatif, après les rencontres proprement dites (comme au Maroc en 2003) ?

« L'assemblée générale

.... l'absurdité de nos statuts qui permet à quelqu'un de disposer de dix mandats. Je croyais naïvement que ces systèmes que je qualifierai de « staliniens » avaient depuis longtemps disparus, je suis consterné de constater qu'ils sont encore pratiqués, notamment dans notre association dont la façade est pourtant très respectable et la vocation tout simplement géniale. »

deuxième question : comme évoqué lors de l'AG, le conseil doit préparer pour les sixièmes rencontres une assemblée générale extraordinaire pour modifier nos statuts dans le sens indiqué. A combien faut-il réduire le nombre de mandats : un (pas plus de représentés que de présents), deux, trois ,... ?

La participation des conjoints

« Dernière chose mais pas des moindres, qui m'a choqué, c'est la présence des épouses "toutes aussi sympathiques les unes que les autres", bien évidemment, mais je pense qu'on ne doit pas mélanger travail et ballades en famille. Je trouve que c'est très bien que les femmes de nos amis du Sud aient pu venir en France car certaines ont peu d'occasions de sortir de leur pays, mais je serai profondément choqué que les sixièmes journées de « Echanges Med », qui se tiendront dans un des pays du Maghreb, voient la participation des épouses des camarades du Nord. Je crois qu'il faut savoir faire preuve de décence. Nous n'avons pas le droit de dissiper nos faibles moyens sur des activités mondaines. Nous ne sommes pas une agence de tourisme mais une association qui doit se fixer comme ardente obligation d'apporter une contribution efficace pour desserrer la précarité de nombreuses familles rurales des pays frères du Sud . »

troisième question : depuis l'origine de l'association, les conjoints ont été invités à participer à nos activités ; cela traduit le caractère amical fondamental de notre association. Faut-il remettre en cause cette habitude ?

Votre bureau souhaite que vous soyez nombreux à témoigner du même intérêt pour la vie de l'association en faisant part de vos réactions à cette note et de vos propres réflexions sur tout autre sujet non évoqué ci-dessus. Merci.

Vers une coopération avec l'Institut languedocien de recherche sur l'eau et l'environnement (ILEE)

Cet institut, basé à Montpellier, regroupe des chercheurs de l'Université, du CNRS, de l'ENGREF, de l'Agro de Montpellier, de l'Ecole des Mines d'Alès, du CEMAGREF, du BRGM, de l'IRD et du CIRAD.

Avec un effectif de 300 personnes il travaille sur divers thèmes de recherches liées à l'eau : ressources en eau, bassins versants, réservoirs souterrains, érosion, irrigation, etc... L'Institut fait des recherches, des expertises et des formations dans divers pays du pourtour méditerranéen, Liban, Tunisie, Syrie, Algérie, en particulier. « Echanges Med » vient de prendre contact avec son Directeur, Pierre CHEVALLIER, en vue de réfléchir aux actions que nous pourrions mener ensemble.

**pour en savoir plus : georges.de-maupeou@agriculture.gouv.fr
et Web : <http://www.ifr-ilee.org>
<http://www.maisondeleau.org>**